

## **Professional Association of Canadian Theatres**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Le gouvernement du Canada reconnaît que le secteur culturel est un élément important de l'économie du Canada, soit un apport de 46 milliards de dollars annuellement. Pour que le secteur du théâtre au Canada maintienne et augmente son apport positif, la stabilité et la prévisibilité du financement public sont importantes. La Professional Association of Canadian Theatres (PACT) est consciente que les ressources publiques ne sont pas illimitées. Nous reconnaissons également que le secteur théâtral ne peut demeurer immobile. La façon dont les Canadiens s'intéressent au théâtre, et aux arts en général, est en train de changer. Comme toute entreprise, notre façon de faire des affaires doit s'adapter et demeurer réceptive. En travaillant avec le gouvernement fédéral, la PACT voit l'occasion de grandir et d'innover par le biais de l'exploration de nouveaux partenariats d'affaire et l'incorporation de technologies nouvelles dans le secteur et le métier du théâtre. Cela va bien au-delà de beaux sites Web. De véritables mesures d'exploration dans ce secteur peuvent conduire à une meilleure collaboration entre les producteurs de théâtre et à la mise au point de nouveaux mécanismes de réalisation permettant de joindre davantage de Canadiens en plus de permettre de nouveaux modèles d'affaires. Au R.-U., le Digital R & D Fund for Arts and Culture (programme de R et D numérique dans le domaine des arts et de la culture), qui dispose d'un fonds de 7 millions de livres, sert de modèle quant au genre d'initiative que le secteur des arts au Canada pourrait adopter. Ce programme, réalisé en partenariat avec NESTA, le Arts Council of England et le Arts and Humanities Research Council, est conçu pour soutenir les projets de recherche et de développement utilisant la technologie numérique pour joindre un plus vaste public et/ou explorer de nouveaux modèles d'affaires. Essentiellement, il fournit du capital-risque, ce à quoi les théâtres canadiens n'ont actuellement pas accès. ([www.artsdigitalrnd.org](http://www.artsdigitalrnd.org)) Un programme de R et D canadien dans le secteur culturel pourrait fournir du capital-risque pour de nouveaux partenariats et des collaborations avec des sociétés et des entrepreneurs dans le domaine de la technologie qui élimineront les obstacles et les frontières, stimulant ainsi la croissance économique dans des secteurs de grande valeur de l'économie numérique au Canada : cette proposition ne fait que des gagnants. Recommandation : La PACT recommande que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les secteurs des arts et de la technologie, examine l'élaboration d'un programme pilote pour la fourniture de capital-risque en vue de nouveaux partenariats. Ces collaborations avec les sociétés et les entrepreneurs dans le domaine de la technologie élimineront les obstacles et les frontières, stimulant ainsi la croissance économique.

## **2. Création d'emplois**

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Dans le budget de 2012, le gouvernement du Canada a maintenu l'aide financière au Conseil des arts du Canada et aux programmes artistiques clés au ministère du Patrimoine canadien. Cette décision assure la stabilité au niveau du modèle d'affaires existant dans le secteur des arts au Canada, y compris le milieu du théâtre professionnel. Cela signifie que le secteur du théâtre a la possibilité de regarder vers l'avenir de façon constructive sans les bouleversements associés à l'érosion rapide du financement et la perte d'emplois qui en résulte. Il s'agit d'une décision importante que la PACT applaudit. En 2008, le Conference Board a publié un rapport qui démontrait que le secteur culturel génère 46 milliards de dollars au titre de l'activité économique directe. Il fournit de l'emploi à plus de 650 000 Canadiens, soit près de 4 % de l'emploi à l'échelle nationale. Dans un rapport similaire plus récent, on conclut ceci : « [traduction] La présente étude dément une idée fausse courante selon laquelle les collectivités soutiennent les arts et la culture aux dépens du développement économique. En fait, les collectivités investissent dans une industrie qui soutient des emplois, génère des recettes pour l'État et est la pierre angulaire du tourisme. » En annonçant que le Canada avait la possibilité de se joindre au partenariat transpacifique, le premier ministre a fait remarquer ceci : « L'ouverture de nouveaux marchés et la création de nouvelles occasions d'affaires créent des emplois, stimulent la croissance économique et la prospérité à long terme pour tous les Canadiens. » La PACT reconnaît que notre pays ne peut dépendre des seuls marchés intérieurs pour assurer la croissance économique et créer des emplois.

L'établissement de nouvelles relations commerciales, notamment dans les marchés émergents, est la clé de la prospérité économique du Canada. La culture peut jouer un rôle important au chapitre de l'établissement de relations commerciales, à preuve l'inclusion de la culture dans l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE) entre le Canada et la Chine signé cette année. En plus d'être d'excellents ambassadeurs du Canada, les artistes et les organisations culturelles du Canada peuvent contribuer à l'élargissement des relations commerciales. Recommandation : La PACT et la Coalition canadienne des arts recommandent un investissement soutenu dans le Conseil des arts du Canada et les programmes de Patrimoine canadien pour assurer un soutien stable et prévisible. Tandis que l'économie se rétablit, nous chercherons à approfondir nos relations avec le gouvernement par le truchement de ressources accrues afin de stimuler la croissance de l'emploi. Nous demandons instamment au gouvernement fédéral d'intégrer les artistes et les organisations artistiques à la diplomatie culturelle et au développement des relations commerciales.

## **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

La PACT a traité de l'apport possible de l'économie numérique au secteur du théâtre du Canada dans sa réponse à la première question. Pour profiter pleinement de ces possibilités, il faudra offrir une formation axée sur des compétences à la main-d'œuvre canadienne et effectuer des investissements dans l'ensemble du secteur culturel. Les défis à venir sont bien documentés dans le rapport récent du Conseil des ressources humaines du secteur culturel, *Culture 3.0 : Impact des technologies numériques émergentes sur les ressources humaines du secteur culturel*. Il est indiqué clairement que les impacts du numérique « [traduction] posent un certain nombre de défis dérangement aux praticiens du milieu

culturel ». En ce qui concerne les arts de la scène, dont le théâtre fait partie, le rapport offre un certain nombre de recommandations concernant les exigences essentielles en matière de formation dans le domaine des technologies numériques de la main-d'œuvre canadienne. Mentionnons entre autres des mesures pour l'élaboration de stratégies visant à assurer l'accès à une formation axée sur des compétences spécialisées, le partage des connaissances et un répertoire des programmes de formation. Ressources humaines et Développement des compétences Canada considère la formation axée sur des compétences comme la clé de la prospérité future du Canada. Le ministère a élaboré des stratégies ciblées dans le secteur de l'emploi des jeunes et des travailleurs âgés ainsi que des mesures pour aider à répondre aux besoins de groupes faisant face à des défis précis, comme les personnes handicapées. Pour la majeure partie, ces programmes ne se sont pas révélés suffisamment souples pour répondre aux besoins du secteur culturel. La PACT recommande donc que la stratégie en matière de formation des ressources humaines du Canada soit suffisamment souple et polyvalente pour pouvoir répondre aux besoins en matière de formation axée sur des compétences des secteurs spécialisés, comme le théâtre et les arts de la scène. Les besoins du secteur du théâtre ne se conforment pas aux modèles traditionnels de la formation axée sur des compétences et, pour cette raison, il faut chercher des solutions de remplacement. Le gouvernement du Canada peut agir en tant que catalyseur à ce niveau. Recommandation : La PACT encourage le Comité permanent des finances à recommander que la stratégie en matière de formation des ressources humaines du Canada soit suffisamment souple et polyvalente de sorte qu'elle permette de répondre aux besoins en matière de formation axée sur des compétences des secteurs spécialisés, comme le théâtre et les arts de la scène.

#### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

Dans notre réponse à la première question, nous avons présenté des recommandations visant à renforcer la capacité du secteur théâtral à innover, mesures qui permettraient d'accroître la productivité du secteur. Dans la réponse à la deuxième question, nous avons traité de l'importance de la stabilité et de la prévisibilité des ressources financières. Sans cela, il est difficile, voire impossible, de trouver de nouvelles façons d'accroître la productivité et l'efficacité. Pour aider encore à renforcer la productivité dans le cadre des activités courantes des compagnies théâtrales, il serait utile de simplifier les échanges administratifs avec le gouvernement fédéral et de les rendre plus efficaces. L'accent placé par le gouvernement fédéral sur l'élimination des lourdeurs administratives pour les petites et moyennes entreprises peut aussi s'appliquer aux clients, comme les compagnies théâtrales, qui échangent avec le gouvernement de différentes façons. Le processus de modernisation des subventions en cours au ministère du Patrimoine canadien pourrait être profitable pour les clients, comme les compagnies théâtrales, et permettre au gouvernement fédéral de réaliser des économies au chapitre de l'administration des subventions. Nous encourageons le gouvernement fédéral à poursuivre le processus de modernisation des subventions de manière à accroître l'efficacité tant pour les clients que pour l'État, tout en maintenant les mesures nécessaires pour assurer la responsabilité.

Recommandation : La PACT encourage le Comité permanent des finances à recommander que le gouvernement du Canada poursuive le processus de modernisation des subventions de manière à accroître l'efficacité tant pour les clients que pour l'État, tout en maintenant la responsabilité.

## **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Comme nous l'avons déjà indiqué, les théâtres canadiens sont prêts à s'adapter et à répondre aux situations économiques changeantes. En travaillant avec le gouvernement fédéral dans un cadre stable mais néanmoins tourné vers l'avenir, nous croyons qu'il existe des moyens de relever les défis de notre modèle d'affaires. (Veuillez voir nos réponses aux questions 1 et 2.) Un défi clé qui se pose à notre secteur consiste à inciter un nombre accru de Canadiens à participer au travail des compagnies théâtrales et à les soutenir directement car celles-ci contribuent au bien-être des collectivités partout au Canada. La recherche innovatrice et des initiatives sont en cours dans le but d'élargir les auditoires. Au moyen de diffusions sur le Web et numériques des productions théâtrales et d'un éventail élargi d'activités de communication, nous cherchons à enrichir la vie d'un plus grand nombre de Canadiens grâce au théâtre. Nous cherchons aussi à approfondir l'engagement des membres de l'auditoire à l'endroit des compagnies théâtrales en les encourageant à investir dans notre travail et dans nos apports aux collectivités canadiennes. De nombreux Canadiens investissent dans le théâtre canadien et soutiennent celui-ci par des dons de bienfaisance mais les niveaux de donation et les taux de participation demeurent, en règle générale, stagnants. Le crédit d'impôt allongé pour dons de charité, une mesure proposée par Imagine Canada et largement appuyée par les organismes de bienfaisance, grands et petits, serait utile à ce chapitre. Suivant cette proposition, le crédit d'impôt fédéral pour don de bienfaisance serait augmenté de 10 % pour les donations nouvelles et accrues, jusqu'à un montant maximum de 10 000 \$ sous forme de dons. Cette proposition, qui ne coûterait que peu à l'État, représente un moyen d'investir dans le secteur des organismes de bienfaisance et à but non lucratif au Canada, y compris le secteur théâtral. Recommandation : Le Comité permanent des finances est fortement invité à recommander l'application du crédit d'impôt allongé pour dons de charité proposé.